



RELEVÉ DES SANCTIONS DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE DU 24 OCTOBRE 2020

Suite aux incivilités constatées, le Comité Directeur a décidé de faire connaître à l'ensemble des composantes de notre football les sanctions prononcées par sa commission de Discipline afin que chacun prenne ses responsabilités.

Nombre de suspendus pour 1 match : 10

Nombre de suspendus pour 2 matchs : 6

Nombre de suspendus pour 3 matchs : 4

Nombre de suspendus pour 4 matchs : 5 – Brutalités sur joueurs ou propos grossiers à arbitre.

Nombre de suspendus pour 10 matchs : 1 – Propos grossiers et propos obscènes à arbitre.

Nombre de suspendus pour 11 matchs : 1 – Propos grossiers et menaces à arbitre

Matchs arrêtés : 2

Mise en instruction : 1

Match en Ethique : 1

Police des terrains : 150 euros – Insultes, menaces et intimidations à arbitre par spectateurs.

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.